



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ORGANISATION DES EXAMENS DU DELF EN MILIEU SCOLAIRE

**ACADEMIE DE REIMS
SESSION MAI 2026**

Sommaire

- 1. Preamble**
- 2. Public concerned**
- 3. Levels of registration**
- 4. Calendar of the session**
 - a. Registrations
 - b. Examinations

1. Préambule

Diplôme d'Etudes en Langue Française - DELF ou DELF scolaire ?

- Le DELF «scolaire » = une version du DELF destinée à un public allophone adolescent scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé.
- Les thématiques et les supports changent pour s'adapter au public (DELF Prim, DELF scolaire, DELF Pro...), mais sont évaluées les mêmes compétences du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour toutes les déclinaisons de l'examen.
- Le diplôme délivré est le Diplôme d'Etudes en Langue Française. La mention « scolaire » n'apparaît pas.
- C'est un examen de Français comme Langue Vivante Etrangère, gratuit et non obligatoire.

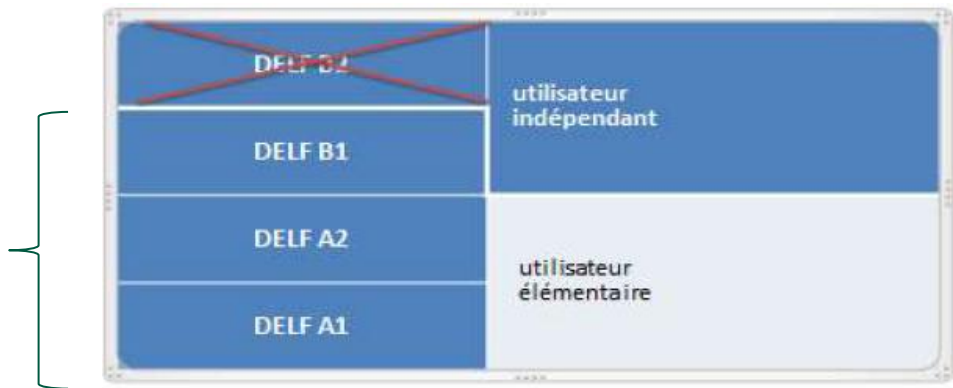
FEI - DELF scolaire

2. Public concerné

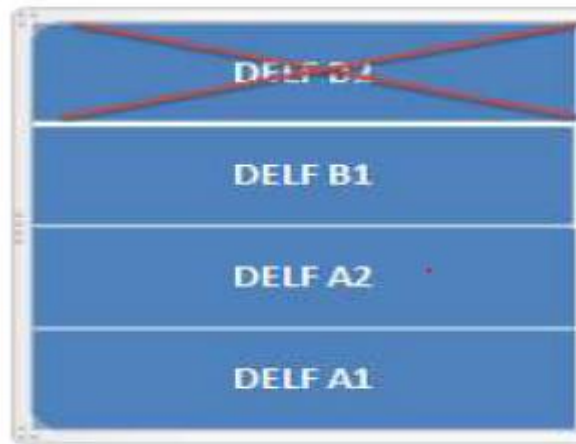
- Le DELF scolaire est proposé à tout jeune scolarisé en France dans un établissement du second degré, de nationalité étrangère ou de nationalité française originaire d'un pays non francophone et **non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français**.
- Tout candidat peut s'inscrire directement à l'examen de son choix, sans devoir justifier de l'obtention du niveau précédent, ni d'aucun autre examen quel qu'il soit.
- Seuls les élèves de 3^{ème} de collège et les élèves de lycées pourront être inscrits au DELF scolaire.

3. Niveaux d'inscription

Sous convention MENESR /
France Education
International
(FEI) = inscription gratuite
pour les candidats



- Les sessions sont organisées chaque année dans les établissements scolaires et ne concernent que les niveaux A1, A2 et B1 du CECRL.
- Le DELF B2, qui peut intéresser certains lycéens, n'entre pas dans le champ de la convention MENESR / FEI ; il est payant et se déroule au CIEF-URCA (Reims) et à Y Schools (Troyes). Seuls ces deux établissements sont les interlocuteurs pour les [candidats « B2 lycéens »](#). [Le casnav de l'académie sert de relais pour les informations relatives à la session annuelle \(mai/juin 2026\).](#)



Niveaux proposés aux collégiens et lycéens de l'académie de Reims selon les modalités rappelées ci-dessous.

- Les niveaux A1, A2 et B1 sont accessibles aux candidats des classes de 3^è et de lycée.
- Les élèves non scolarisés antérieurement à leur arrivée en France (NSA) ne peuvent pas se présenter au DELF scolaire lors de leur première année de scolarisation.

4. Calendrier de la session

- Inscriptions

Ces inscriptions se font auprès des secrétariats des établissements scolaires (avec l'appui éventuel de l'UPE2A de proximité).

La fiche d'inscription (annexe 1 de la note académique relative à l'inscription au DELF) est le seul document d'inscription à utiliser.

- Envoi par les établissements des fiches d'inscription au rectorat – dec1dnb@ac-reims.fr : **au plus tard pour le lundi 15 décembre 2025**
- Envoi par le rectorat, service *DEC 1 pôle DNB/CFG/DELF/CL* des confirmations d'inscription dans les établissements : **le lundi 26 janvier 2026**



FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU DELF SCOLAIRE Diplôme d'Études en Langue Française - Session mai 2026

ÉCRIRE IMPÉRATIVEMENT EN MAJUSCULES
RENSEIGNER CHAQUE RUBRIQUE OBLIGATOIREMENT
COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

ÉTAT CIVIL

CIVILITÉ : ☐ Madame ☐ Monsieur
 NOM du candidat :
 PRÉNOM (S) : Date de naissance :
 VILLE de naissance : PAYS :
 NATIONALITÉ :
 LANGUE MATERNELLE :
 ADRESSE en France :
 TÉLÉPHONE :

SCOLARITÉ

ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF :
L'établissement joindra impérativement un document confirmant l'identité du candidat avec photo.

CLASSE

Élève bénéficiant d'aménagement d'épreuve : ☐ Oui ☐ Non

Élève non titulaire d'un diplôme français (hors DELF) : ☐ Oui

Les élèves titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire (DNB, CFG, CAP) ne sont pas autorisés à s'inscrire au DELF

Élève nouvellement arrivé en France : ☐ Oui ☐ Non
 Élève présent en UPE2A / En suivi FLS : ☐ Oui ☐ Non

Élève étranger en échange scolaire à l'année : ☐ Oui ☐ Non

EXAMEN CHOISI

Un seul choix possible

☐ A1 ☐ A2 ☐ B1

Date - Signature candidat	Date - Signature des parents ou du représentant légal
Nom - Prénom	Nom - Prénom

Je soussigné, M. / Mme , proviseur(e) , principal(e) du
 certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Fait à Le Signature

La présente fiche d'inscription, accompagnée du document confirmant l'identité du candidat avec photo,
 sera adressée au rectorat par voie électronique via l'établissement du candidat à l'adresse :
 dec1dnb@ac-reims.fr

4. Calendrier de la session

a. Les inscriptions

Fiche d'inscription (annexe 1 de la note
académique relative à l'inscription au DELF)

- Envoi de la note d'organisation dans les établissements : **semaine du 16 mars 2026**
- Envoi des convocations enseignants et élèves : **semaine du 30 mars 2026**
- Épreuves orales : les 13, 18, 19 et 20 mai 2026 toute la journée et **le 12 mai** après-midi dans les lieux de passation
- Épreuves écrites : **mardi 12 mai 2026** dès 9h30 (présence des enseignants à 8h)
- Corrections : **le lundi 01 juin 2026** dans les centres de correction désignés
- Jury d'examen : **le lundi 15 juin 2026**
- Publication des résultats : **le lundi 22 juin 2026**